



## SPECIAL FINANCES MUNICIPALES 2018

Lors de sa séance du 11 avril 2018, le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'exécution des Budgets relatifs à l'exercice 2017 et a approuvé les Budgets de l'exercice 2018.

Les principales données financières correspondantes sont rapportées dans les infographies qui suivent.

### LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE EXECUTION 2017 ET BUDGET 2018

#### *Fonctionnement : des dépenses bien tenues*

Milliers d'Euros	Exécutés		Budget
	2016	2017	2018
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			
Charges à caractère général	267	243	251
Charges de personnel	449	466	476
Attribution de compensation CCPC	69	58	58
Autres charges de gestion courante	97	93	108
<i>Dont contributions organismes</i>	62	62	62
Subventions aux Associations	24	16	19
Subventions versées (Equilibre Assainissement)			48
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>907</b>	<b>876</b>	<b>960</b>
Charges financières (intérêts)	12	7	16
Charges exceptionnelles	1	1	3
Dépenses imprévues	0	0	5
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>920</b>	<b>883</b>	<b>984</b>
Dotations aux amortissements & cessions	59	0	153
Virement de la SF à la SI (budget)	0	0	0
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>979</b>	<b>883</b>	<b>1 136</b>

En 2017 nous nous sommes attachés à limiter au mieux les dépenses réelles de fonctionnement. Elles ont diminué de 37K€ par rapport à 2016.

Les efforts ont notamment porté sur les charges à caractère général (- 24K€). L'allègement sur l'attribution de compensation statutairement versée à la CCPCAM (-10K€) est d'ordre comptable. La baisse des charges financières (-5K€) est lié à l'écoulement normal de l'encours de dette.

Les frais de personnel bruts ont suivi l'évolution obligatoire résultant des règles de gestion de la fonction publique territoriale (+17K€), dans un contexte de stabilité de l'effectif. Les frais réels supportés en déduisant les atténuations de charges de personnel (remboursement congés maladie..) sont de 416K€ (soit 47% des dépenses réelles de fonctionnement – un ratio qui reste un peu élevé par rapport aux communes de même strate).

En 2018 on anticipe une progression très sensible des dépenses réelles de fonctionnement (+101K€ de 883 à 984K€) sous l'influence de quatre facteurs : la nécessité de prévoir le financement du déséquilibre d'exploitation prévisionnel du budget d'assainissement (48 K€), une progression modérée des frais de personnel (10K€) et une augmentation des charges financières liée aux emprunts pour le chantier Ecole (10K€), un rebond des charges générales lié essentiellement aux primes d'assurance dommage ouvrage pour le chantier scolaire.

En 2017 les recettes de gestion courante sont restées stables (1030K€). La bonne « tenue » des recettes fiscales (717K€ - notamment grâce aux DMTO (38K€) a compensé la baisse annoncée des dotations de l'Etat (-7K€).

Pour 2018 les données budgétaires tablent sur :

- Une légère progression des recettes fiscales (TH et TF) liée au coefficient de revalorisation des bases, sachant que la politique de stabilité des taux est réaffirmée
- Une stabilisation relative de l'enveloppe des dotations de l'état (nouvelle politique en cours)
- Une très légère progression des tarifs appliqués aux services communaux et des prévisions prudentes sur leurs recours par les usagers.

Dans ces conditions l'équilibre global de la section de fonctionnement est assuré :

- En 2017 le résultat affiché est largement positif (163K€). Mais il faut noter que par suite d'une erreur comptable, les écritures de fin d'exercice ont omis une charge d'amortissement de 74K€.

- En 2018 la nécessité de reprendre cette charge sur l'exercice et la couverture du déficit prévisionnel du Budget Assainissement conduisent à reprendre en recette une part importante du Résultat positif de 2017 (124K).

**- Au total on anticipe donc un budget strictement à l'équilibre, mais dégageant une capacité d'auto-financement de 153 K€, qui reste significative.**

Milliers d'Euros	Exécutés		Budget
	2016	2017	2018
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>	122	8	124
Atténuation charges (personnel congés maladie)	53	50	22
Quote part Subventions Investissement et PV cession	0	0	0
Produit des services et ventes diverses	46	41	34
Impôts et taxes	703	717	729
Dotations, subventions et participations	185	178	181
Autres produits de gestion courante	41	44	44
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>1 027</b>	<b>1 030</b>	<b>1 010</b>
Produits financiers et exceptionnels	6	8	2
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>1 155</b>	<b>1 046</b>	<b>1 136</b>

Milliers d'Euros	Exécutés		Budget
	2016	2017	2018
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>979</b>	<b>883</b>	<b>1 136</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>1 155</b>	<b>1 046</b>	<b>1 136</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>176</b>	<b>163</b>	<b>0</b>
<b>CAPACITE AUTOFINANCEMENT BRUTE</b>	<b>235</b>	<b>163</b>	<b>153</b>

	2016	2017	2018
TH Taux	15,90%	15,90%	15,90%
TH par Résidence occupée	401 €	405 €	407 €
TF Taux	21,42%	21,42%	21,42%
TF par Unité habitation	322 €	326 €	328 €

## Investissement : l'engagement technique du projet Ecole

Milliers €	Exécutés		Budget
	2 016	2 017	2 018
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Solde exécution SI A-1</b>	0	0	0
Subventions d'équipement versées	65	0	22
Immobilisations incorporelles	18	14	20
Immobilisation corporelles = investissement	116	159	973
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>198</b>	<b>173</b>	<b>1 015</b>
Emprunts (remboursement capital)	35	36	35
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>40</b>	<b>36</b>	<b>40</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>238</b>	<b>209</b>	<b>1 055</b>
Transfert SI vers SE PV sur cession immobilisation	0	0	0
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>238</b>	<b>209</b>	<b>1 055</b>
Milliers €	Exécutés		Budget
	2 016	2 017	2 018
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Solde exécution SI A-1</b>	170	49	91
Subventions d'investissement reçues	21	65	516
Emprunts nouveaux	0	0	806
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>21</b>	<b>65</b>	<b>1 322</b>
Dotations Fonds divers FCTVA	32	10	27
Excédent de Fonctionnement capitalisé (A-1)	0	176	39
<b>Total des recettes financières</b>	<b>32</b>	<b>186</b>	<b>66</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>223</b>	<b>300</b>	<b>1 479</b>
Virement de la SF (Résultat A)	0	0	
Amortissement immobilisations +cessions	59	0	153
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>282</b>	<b>300</b>	<b>1 632</b>

**Le budget d'investissement pour 2017** avait été établi en intégrant pour un montant « élevé » notamment le projet de rénovation / extension des bâtiments scolaires.

Les 834K€ programmés se décomposaient ainsi :

- le lancement du chantier de l'Ecole (pour la plus grande part)
- la construction du local d'exploitation du CMSP
- le transfert de la bibliothèque dans un nouveau local
- la maintenance courante de la voirie
- quelques travaux sur les ports

De fait, **en 2017**, les dépenses d'investissement engagées ont été sensiblement inférieures aux prévisions. En effet, le Projet « Ecole » a fait l'objet d'études techniques et réglementaires préalables, mais la mise en œuvre des procédures de marchés publics de travaux n'a été véritablement lancée qu'en 2018.

Au total, 209K€ ont été effectivement engagés, qui correspondent en majeure partie au financement du local du Commerce Multiservice de Proximité, aux travaux pour le nouveau local de la bibliothèque et à des opérations sur la voirie communale.

Le financement de ces opérations a été assuré par les ressources propres de la commune :

- capitalisation des résultats de fonctionnement passés (176K€)
- subventions reçues notamment pour le local du CMSP (qui ont couvert plus de la moitié du coût).

**Le budget d'investissement 2018** concentre évidemment les moyens mobilisables essentiellement sur les travaux de rénovation / extension du bâtiment scolaire.

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	44	91	576
	2 016	2 017	2 018
<b>Encours total de la dette au 31/12/N Milliers €</b>	<b>309</b>	<b>274</b>	<b>619</b>
<b>Encours Dette/ Habitant (population légale) €/H</b>	<b>340</b>	<b>301</b>	<b>681</b>
<b>Encours Dette/ Habitant référence</b>	<b>639</b>	<b>639</b>	<b>639</b>

Le coût global du chantier s'établira à environ 1 020K€ TTC, qui seront engagés principalement sur les exercices 2018, 2019 et 2020. Les estimations sur la structure de financement tablent sur des subventions à hauteur de 400K€ (sûr) à 500K€ (possible), de 165K€ par le FCTVA, de 350K€ à 250K€ par l'emprunt et de 100K€ par autofinancement.

**Le budget 2018** a été établi en respectant les règles simplifiées de présentation comptable qui s'appliquent à notre petite commune : il reprend ainsi la totalité du coût de l'opération, et la totalité des recettes de subventions et d'emprunt, ainsi que d'avances sur FCTVA et subventions qui seront mobilisées sur les 3 exercices de déploiement.

Cette présentation aboutit à un résultat d'investissement de 576K€, qui sera reporté sur les exercices suivants pour assurer l'équilibre inter temporel des opérations d'investissement.

Hormis l'investissement Ecole, les dépenses programmées intègrent des travaux de voirie (45K€) et la prolongation d'opérations d'enfouissement de lignes avec le SDEF (Route de Quétern, Venelle du Penker) sur 2018 et 2019.



## LE BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF EXECUTION 2017 ET BUDGET 2018

**En 2017**, le dispositif d'Assainissement collectif a fonctionné sur le même périmètre que celui atteint fin 2016, soit 547 raccordements en fonction (dont 30 sur terrain nu).

EXPLOITATION Milliers € HT	2014	2015	2016	2017	2018
	Exécution	Exécution	Exécution	Exécution	Budget
<b>Charges hors virement à la SE</b>	<b>119</b>	<b>178</b>	<b>210</b>	<b>87</b>	<b>306</b>
Charges à caractère général HT	17	21	23	23	42
Dotations Provision maintenance quinquennale	-	-	-	-	-
Charges de personnel et assimilées (Véolia)	16	18	40	28	30
dont Véolia	6	18	40	28	30
dont Personnel communal	# 16	-	-	-	-
Autres charges de gestion courantes	-	1	3	3	1
Dépenses imprévues	-	-	-	-	1
Dotations amortissement immo	47	97	97	-	198
Charges exceptionnelles				1	1
<b>Intérêt des emprunts</b>	<b>32</b>	<b>42</b>	<b>47</b>	<b>32</b>	<b>34</b>
Virement à la Section d'Investissement	-	-	130	-	-
<b>Produits y compris EE A-1 reporté</b>	<b>171</b>	<b>348</b>	<b>368</b>	<b>213</b>	<b>306</b>
<b>Produits Non compris EE A-1 reporté</b>	<b>171</b>	<b>296</b>	<b>198</b>	<b>130</b>	<b>181</b>
Ventes de produits HT	127	252	141	86	89
Subvention exploitation	-	-	-	-	48
Produits exceptionnels	1	0	14	1	-
Quote part Subvention investissement	43	43	43	43	43
Résultat Fonctionnement reporté			170	83	125
<b>Résultat Exploitation y compris EE reporté</b>	<b>52</b>	<b>170</b>	<b>158</b>	<b>125</b>	<b>0</b>
<b>Résultat Exploitation non compris EE reporté</b>	<b>52</b>	<b>118</b>	<b>- 12</b>	<b>43</b>	<b>- 125</b>

### Exploitation

Sur ce périmètre, les **charges d'exploitation de 2017** se sont élevées à 87K€ (hors amortissement), sensiblement en deçà du budget voté (110K€). L'économie s'explique essentiellement par la surestimation qui avait été faite de la dépense liée à la prestation de service dans le cadre de son contrat d'assistance sur la STEP et le réseau. Les grands postes de dépenses concernent l'amortissement des équipements (97K€), le contrat de maintenance générale avec Véolia (environ 27K€), et l'intérêt sur la dette (32 K€).

**Pour 2018, le même niveau de charges d'exploitation est reconduit sur les charges courantes et la convention Véolia, les conditions étant peu différentes. En revanche le poste charges à caractère général a dû intégrer des coûts d'intervention en maintenance sur la STEP (stockage et évacuation des boues) supplémentaires.**

Au total, 108K€ ont été budgétés en charges réelles (soit une progression de 20K€ sur le réalisé 2017). Par ailleurs, la charge d'amortissement des immobilisations est cadrée à 198K€ afin de prendre en compte l'oubli d'imputation comptable de 2017.

**Les produits d'exploitation directs en 2017** portant sur les redevances abonnement et eau ainsi que sur les coûts de branchement (86K€) ont été légèrement supérieurs aux anticipations (83K€).

Au total en **2017** le compte d'exploitation dégage un excédent de 125K€. A noter toutefois que par suite d'un oubli d'imputation des dotations aux amortissements en fin d'exercice (97K€), cette somme devra être reprise en charge en **2018**. **Le véritable résultat de 2017 est donc de 43K€.**

**En 2018, les produits d'exploitation directs** sont estimés à 89K€ (en intégrant une augmentation de 5% des différentes lignes de tarification) à périmètre constant.

L'équilibre comptable du budget d'exploitation 2018 est atteint uniquement par le biais du report du résultat positif de 2017 (125 K€) et en intégrant une **subvention d'exploitation émanant du Budget communal de 48K€.**

### Investissement

**Les prévisions budgétaires pour les investissements 2017** ont dû être révisées drastiquement en cours d'année. En effet le budget **2017** a été construit autour de l'investissement dans l'extension réseau et de la nécessité de remplacer l'équipement traitement des boues sur la station. Le coût total d'équipement était chiffré, après passation des marchés d'entreprise, à 367K€. Les recettes de financement anticipées s'appuyaient sur les subventions d'équipement attendues (Agence de l'eau, CD29, Ministère de la Défense, enveloppe parlementaire) pour 254K€, sur le Solde d'exécution reporté (127K€) et sur les amortissements issus de la section d'exploitation.

De fait **le projet d'extension a été brutalement bloqué en 2017** suite aux opérations de contrôle de la police de l'eau qui sont intervenues notamment en juillet. Suite au rapport de la DDTM Service Eau, la Commune a dû s'engager le plus vite possible dans un investissement correctif tant sur le stockage et l'évacuation des boues que sur le remplacement des membranes de filtration de la STEP, le budget global de ces opérations étant de l'ordre de 180K€.

Il est clairement établi que tant que la qualité des effluents de la station ne sera pas rétablie et les normes bien appliquées, tout projet d'extension du réseau est strictement interdit et non éligible aux subventions de l'Agence de l'Eau sollicitées.

Il est à noter qu'une part importante de ce problème est liée à des déversements dans le réseau de matériaux interdits, par des acteurs « inconnus », au cours de l'année 2017.

Finalement, en **2017** seulement 33K€ ont été engagés en dépenses d'équipement, correspondant au début du chantier de prise en charge des boues et 156K€ en dépenses totales (490K€ budgétés).

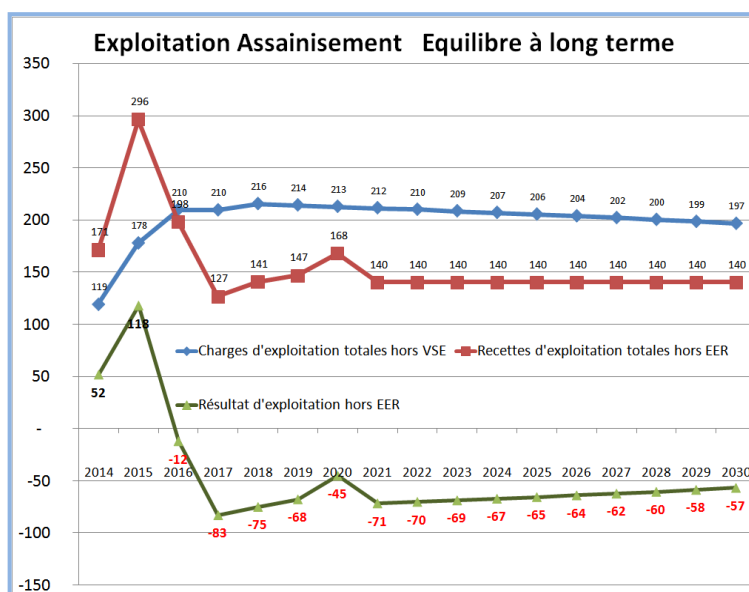
Les recettes d'investissement 2017 (202K€) s'appuient donc essentiellement sur une partie du résultat positif de 2016 (127K€) et sur les excédents d'exploitation passés (75K€).

**Pour 2018** 330K€ ont été budgétés en dépenses d'équipement, portant tant sur l'investissement de mise à niveau obligatoire de la STEP que sur un début d'engagement pour l'éventuelle opération d'extension (sous condition des autorisations suite à l'amélioration constatée de la qualité de notre dispositif).

INVESTISSEMENT Milliers € HT	2014 Exécution	2015 Exécution	2016 Exécution	2017 Exécution	2018 Budget
Dépenses	1 037	289	143	156	457
Solde de la SI reporté	234	188	-	-	-
Dépenses imprévues	-	-	-	-	1
Subventions équipement Quote part virée SE	43	43	43	43	43
Remboursement prêts en cours	24	50	73	80	83
Dépenses d'équipement	736	7	26	33	330
Dépenses hors Solde SI reporté		101			
Recettes yc EI A-1 reporté	849	462	270	202	498
Solde de la SI reporté	-	-	173	127	45
Emprunt	685	-	-	-	-
Dotations Fonds divers	29	-	-	75	-
Subventions équipement	-	364	-	-	254
Virement de la SE	88	-	-	-	-
Virement SE à SI (amortissements)	47	97	97	-	198
Résultat Investissement	- 188	173	127	45	41

## LE BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### RAPPEL : ESTIMATIONS DU PREVISIONNEL A LONG TERME



Les prévisions sur les équilibres à long terme du budget assainissement ont été partiellement actualisées en tenant compte des 2 extensions de réseau qui pourraient éventuellement être programmées en 2019.

Elles montrent que même en intégrant cette extension de périmètre et une augmentation de la tarification de l'abonnement annuel et de l'index eau assez sensible dans les 5 prochaines années **l'exploitation** dégage un **déficit structurel significatif**.

En effet, le budget doit assumer des charges fixes très lourdes : amortissement des immobilisations (107K€) et charges d'intérêt (37K€ par an), en plus des charges courantes de gestion et de maintenance.

En contrepartie, les recettes d'exploitation plafonneront à 140K€ annuellement, compte tenu de la configuration existante du réseau et des données connues de consommation d'eau potable.

**La section d'investissement** sera également structurellement en déséquilibre. Les recettes d'investissement annuelles, constituées par les amortissements des équipements (107K€) ne seront pas à même de couvrir les dépenses mécaniquement imputées en charges : le remboursement du capital des prêts en cours (90 à 100K€) et la quote-part d'amortissement des subventions reçues (50K€).

Au total, si le budget Assainissement collectif demeurerait annexé à celui de la commune, il engendrerait un prélèvement non négligeable sur la trésorerie de l'ordre de 50 à 80K€ chaque année, qui serait difficilement supportable pour celle-ci. Par ailleurs, il serait inéquitable que les recettes de dotation d'Etat et fiscales de la commune, qui reviennent à l'ensemble des résidents alimentent de façon structurelle le déficit d'un budget annexe.

Au-delà de ces constats, on rappelle que la **compétence Assainissement sera transférée à la nouvelle Communauté de Commune Presqu'île Aulne Maritime au plus tard en 2019 / 2020**. Ceci entraînera une fusion juridique, technique et financière des différents dispositifs existants au niveau des 10 communes concernées. Dans ce cadre, **une révision / unification des tarifs appliqués sera mise en œuvre, dont on n'est pas en mesure de connaître les modalités à ce jour**.

## LE BUDGET DU CAMPING MUNICIPAL

EXPLOITATION Milliers d'Euros TTC	Exécuté		2017	2017	2018
	2015	2016	Budget	Exécution	Budget
<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Charges à caractère général	10	9	10	7	8
Charges de personnel	2	4	4	4	4
Autres charges de gestion courante	-	0	0	-	0
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>13</b>
Charges financières (intérêts)	0	0	0	0	0
Charges exceptionnelles			0	0	0
Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>13</b>
Amortissement immobilisations	8	11	14	14	9
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>	<b>20</b>	<b>24</b>	<b>29</b>	<b>26</b>	<b>23</b>
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Résultat reporté A-1	3	9	13	13	-
Produit des services et ventes diverses	27	27	28	26	25
Dotations, subventions et participations					
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>26</b>	<b>25</b>
Produits financiers et exceptionnels		0	0		
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>26</b>	<b>25</b>
Virement de la SI à la SF	0		0	0	0
<b>Total des recettes d'exploitation</b>	<b>30</b>	<b>37</b>	<b>41</b>	<b>39</b>	<b>25</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (yc RE reporté A-1)</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>3</b>
<b>INVESTISSEMENT</b> Milliers d'Euros TTC	<b>Exécuté</b>	<b>2017</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Solde exécution SI A-1</b>					
Immobilisations incorporelles		-	-		
Immobilisation corporelles yc en cours	40	5	3	-	10
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>40</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>10</b>
Emprunts (remboursement capital)					
Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>40</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>10</b>
Transfert SI vers SE PV sur cession immobilisation	0	-	0	0	0
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>40</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Solde exécution SI A-1</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>19</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
Dotations Fonds divers FCTVA					
Excédent de Fonctionnement capitalisé (A-1) Dépôts et cautionnement reçus					13
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>32</b>
Virement de la SF (Résultat A)					
Amortissement immobilisations +cessions	8	11	14	14	9
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>40</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>41</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT yc SE reporté</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>31</b>

L'exploitation de l'exercice 2017 s'est déroulée conformément aux prévisions. Les produits de locations des emplacements et de mobil-homes se maintiennent aux alentours de 27K€, comme au cours des exercices précédents.

A noter que les mobil-homes font l'objet de réservations complètes sans discontinuer et qu'une augmentation du parc serait sans doute souhaitable. Les recettes d'exploitation couvrent bien les charges de gestion courantes du camping, y compris en intégrant les charges d'amortissement de l'équipement et les charges de personnel facturées par la commune au budget annexe (4K€).

Au final, l'année 2017 se conclut par un excédent d'exploitation de 13K€, qui est affectée en ressource d'investissement en 2018.

En 2017 aucun travaux spécifique n'a été effectué, la section d'investissement dégage un solde d'exécution positif de 19K€ qui fait l'objet d'un report en ressource d'investissement en 2018.

Le budget de fonctionnement 2017 reproduit assez fidèlement l'exécution 2017, avec 25K€ en recettes d'exploitation et 13K€ en dépenses.

Pour 2018 10K€ ont été budgétés en dépenses d'équipement sur le Camping, qui porteront sur des améliorations diverses de l'aménagement (notamment de l'espace sanitaire).

Une réserve de 31K€ en résultat d'investissement reporté devrait être disponible en fin d'exercice. Elle est constituée en anticipation des améliorations substantielles qui seront à terme nécessaires pour assurer un avenir d'attractivité et de meilleure mise en valeur du site au bénéfice de la commune. Au-delà même des efforts que l'on s'est engagé à faire dans le cadre du programme Ad'AP (accessibilité Handicap) avant 2021.

**Pour toute information ou précision sur la situation budgétaire de la commune, l'équipe « Finances » du Conseil Municipal se tient à votre disposition sur rendez-vous en mairie : Liliane OBLIGIS Adjointe aux Finances, Jean-Yves GOURVEZ, Conseiller Municipal.**